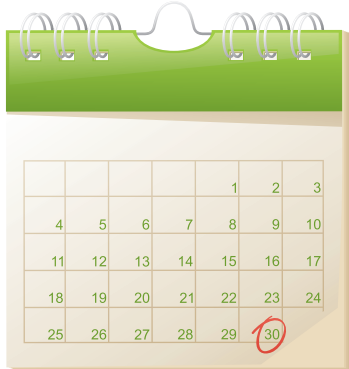


Le saviez-vous?

La plupart des polices d'assurance pour les particuliers comportent des limites quant aux biens personnels qui sont entreposés à un autre endroit. **De fait, la majorité des polices ne couvrent les biens personnels en entreposage que pendant 30 jours.**



Nous sommes là pour vous aider.

Nous pouvons vous proposer une protection par l'intermédiaire de notre programme StorageShield™.

Ce programme protège vos biens tant que vous utilisez une unité d'entreposage libre-service. En outre, cette protection est offerte à prix abordable.

L'information fournie dans la présente brochure ne constitue pas une police d'assurance. La protection est assujettie aux conditions énoncées dans le certificat d'assurance de la police.

Au sujet de Cowan

Comptant plus de 300 employés répartis dans neuf bureaux en Ontario, le Groupe Assurance Cowan offre des produits et des services d'assurance et de gestion des risques aux entreprises, aux organisations et aux particuliers.

La division de courtage de Cowan est l'une des plus importantes sociétés privées de courtage d'assurance au Canada spécialisée dans l'assurance pour les entreprises et les particuliers. En tant que courtier d'assurance indépendant, Cowan représente de nombreuses sociétés d'assurance de premier plan et se porte garant de la défense de vos intérêts, tout en vous offrant les solutions en matière d'assurance les mieux adaptées à vos besoins.

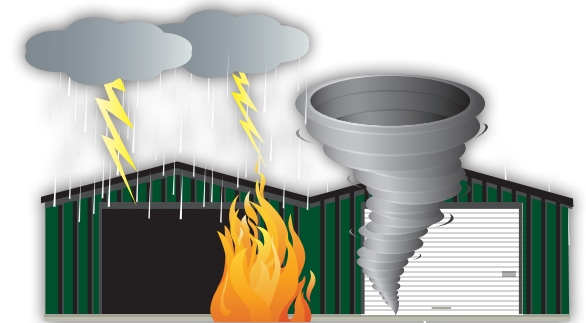
www.cowangroup.ca

Au sujet de Northbridge Insurance

Northbridge Insurance est l'une des plus grandes sociétés commerciales d'assurance de biens et de dommages au Canada; elle perçoit 1,3 milliard de dollars de primes et offre un vaste éventail de produits d'assurance, notamment d'assurance habitation, d'assurance automobile et d'assurance responsabilité civile des entreprises, principalement au Canada. Northbridge est une société entièrement canadienne et une filiale en propriété exclusive de Fairfax Financial Holdings. www.nbfc.com



StorageShield™ Solutions d'assurance pour vos biens personnels mis en entrepôt



**Si vos biens valent la
peine d'être entreposés,
ils valent la peine
d'être assurés!**

Si vos biens valent la peine d'être entreposés, ils valent la peine d'être assurés!

Si vous avez recours à une installation d'entreposage libre-service, vous devez savoir que l'exploitant de l'installation n'assure pas vos biens personnels contre la perte ou les dommages.

Dans la plupart des cas, la police d'assurance du propriétaire ou du locataire n'offre pas de protection adéquate pour les biens personnels mis en entrepôt.

Même si l'exploitant de l'installation d'entreposage prend des mesures pour minimiser les risques, il vous appartient d'assurer vos biens personnels. Après tout, si vos biens valent la peine d'être entreposés, ils valent la peine d'être assurés!

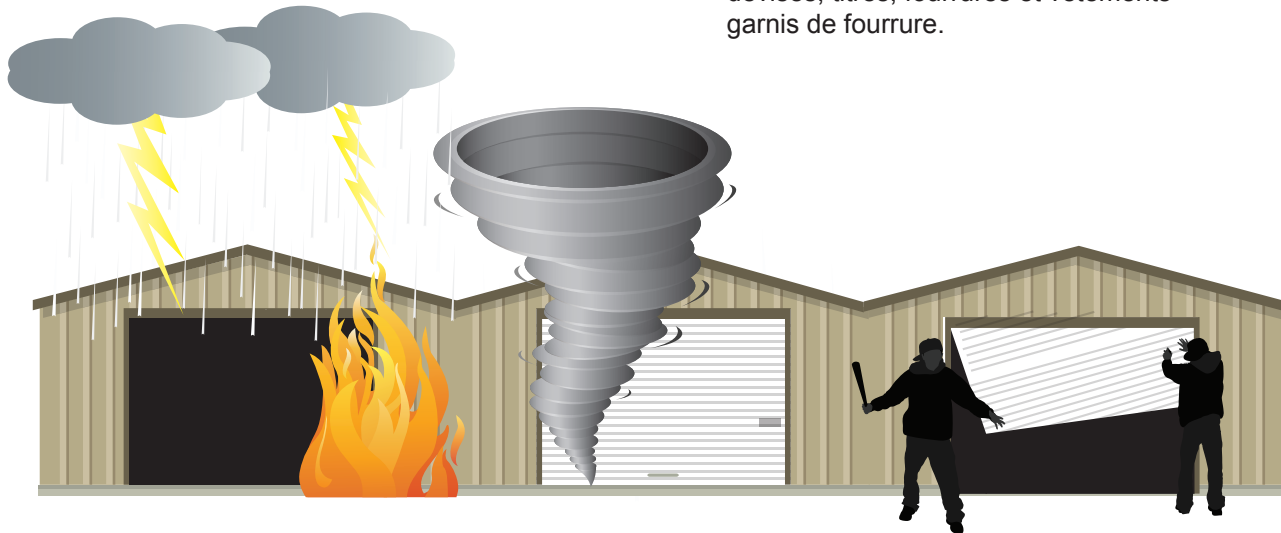
Protection offerte

Vous pouvez mettre en place une protection par l'intermédiaire du Programme d'assurance pour l'entreposage libre-service de Cowan (StorageShield™).

StorageShield™ vous offre une protection appropriée pour vos biens personnels :

- Une protection étendue qui protégera vos biens contre la plupart des pertes
- Une franchise de 500 \$, à moins d'indications contraires sur le certificat d'assurance
- Une protection limitée sur le matériel électronique
- Des limites allant de 2 000 \$ à 30 000 \$

Cette protection ne s'applique pas aux véhicules automobiles, motocyclettes, embarcations et véhicules récréatifs, devises, titres, fourrures et vêtements garnis de fourrure.



Que faire en cas de perte

- Informez le gestionnaire de l'installation où vos biens personnels sont entreposés des circonstances de la perte.
- Signalez le cambriolage ou le vol de vos biens personnels à la police.
- Communiquez avec Cowan, en composant le 1-866-912-6926, pour soumettre votre demande de règlement.



Important à savoir

Il est important que vous sachiez que toutes les demandes de règlement en cas de perte ou de dommages doivent être soumises avant que vous libériez l'unité d'entreposage libre-service.

Nous comprenons

Nous comprenons qu'une perte peut être une expérience difficile. Au Groupe Assurance Cowan, vous êtes notre principale priorité lorsque nous traitons votre demande de règlement.

Nos clients apprécient notre service de soumission de demandes de règlement ouvert 24 heures sur 24. Ils savent que leurs demandes sont gérées par un réseau de professionnels de partout au Canada ayant reçu la formation nécessaire pour traiter les pertes qui peuvent être propres à l'entreposage libre-service.